

Compte-rendu

Objet : Commission environnement.

Date : 11/06/2025

Participants :

Pascal Gaidet (Adjoint à la mairie de Chamrousse)

Pascal Agamennone (DGS de la commune)

Lola Bonnet (Chargée de mission environnement sur la commune de Chamrousse)

Sylvain Darcillon (Office du Tourisme)

Valentin Moulin (Technicien billetterie, Régie remontées mécaniques)

Jean-Luc Jaouen (Chef des Pistes et de la Sécurité, Régie remontées mécaniques)

Olivier Draghici (Bureau des Guides et Accompagnateurs)

Christopher Hardy (Directeur de l'Office du tourisme)

Agnes Hugonin (Présidente de l'ADHEC)

Ketty Masson (Elue à la mairie de Chamrousse)

Excusés :

Isabelle Bronner (Habitante de Chamrousse et AMM sur Chamrousse)

Benoit Villard (Berger)

Audrey Talbot (Animatrice Patrimoine et environnement)

Frédéric Géromin (Directeur de la Régie des Remontées Mécaniques)

Isabelle Chapuis (Habitante de Chamrousse)

Jonathan Perret (AMM et habitant de Chamrousse)

Début de la réunion à 17h35.

L'ordre du jour :

1. Les actions réalisées en 2024-25

Les actions réalisées fin 2024 et début 2025 sont nombreuses. On retrouve comme l'année dernière la réalisation d'une sensibilisation faite en partenariat avec les services civiques d'Unicité et la FDCI autour de la préservation du Tétralyre pour les pratiquants de randonnées en raquettes et en ski de rando. C'est un peu moins d'une centaine de personnes qui ont pu être sensibilisé aux zones de tranquillité. Une action qui fonctionne et qui sera sûrement reconduite l'année prochaine.

La plantation compensatoire de la luge sur rail a été réalisée ce printemps avec la régie, la mairie, l'ADHEC et l'école de Chamrousse. Cette opération a permis la plantation de 20 pins cembros le long de la piste des clairières au niveau de l'Arselle, pour un temps convivial et pédagogique.

Une évacuation bouchée à l'embranchement sud-ouest de l'Arselle a débordé en janvier 2024, entraînant une pollution à proximité d'un cours d'eau. L'évènement a été pris très au sérieux par les services gouvernementaux, qui ont décidé de porter plainte contre le gestionnaire des canalisations, qui est la Metro. Aujourd'hui le nettoyage n'a toujours pas été réalisé, mais la Métro s'est engagée à venir sur place pour effectuer le ramassage des déchets.

Les panneaux du sentier du renard sont en cours de fabrication. Un devis a été signé avec la CASEMATE à Grenoble qui réalisera les gravures.

Alexis le garde vert a effectué une conférence sur les milieux arctique au cinéma cet hiver, en présence des enfants de l'école et des quelques habitants. L'occasion pour les spectateurs de découvrir les missions scientifiques et la faune présentes sur place.

Plusieurs stands ont été tenus durant des évènements sur Chamrousse (Nordik Park Expériences, Course régionale de CO), qui ont permis de sensibiliser sur des thématiques comme le mode de vie des Tétralyres auprès du grand public. Un jeu sur les traces d'animaux marche très bien auprès des plus jeunes.

Une série TV humoristique sur le changement climatique en station de ski qui a été tournée sur Chamrousse a été projetée au cinéma. Le public était au rendez-vous, la salle étant quasiment pleine.

2. Le renouvellement du label FV

Le renouvellement du label Flocon vert se fait cette année. La synthèse de l'analyse durable de Chamrousse a été présentée par Mountain Riders au COPIL cet hiver. On y retrouve une étude qui note différentes thématiques sur Chamrousse. Cette étude a aussi été présentée au grand public le 4 juin, afin de proposer aux habitants et sociaux-pro de participer à l'élaboration d'actions. Cet atelier n'a pas été un franc succès, avec seulement 4 participants externes à la démarche, néanmoins la thématique a intéressé les participants.

Les graphiques présents dans le document de l'analyse durable reflètent les informations collectées au début de l'année 2024, cependant il est important de souligner que l'année 2024 et ce début d'année 2025 ont été rythmées par une évolution sur plusieurs points (culture, ouverture 4 saisons...).

Cet été, le document de stratégie Flocon Vert doit être finalisé. Il s'inspirera de ce qui a été produit durant l'atelier grand public.

3. Partenariat avec l'OSUG, et actualité de l'OT

Le 21 juin avec ICI Isère, l'OT organise une randonnée avec 150 personnes, sur la thématique de la famille et des grands espaces naturels, l'évènement sera clôturé à la Croix par un temps de questions-réponses avec des scientifiques de l'OSUG auprès des randonneurs. Lola sera là pour répondre aux questions relatives à l'environnement de Chamrousse. Parmi les scientifiques, il y aura une personne qui a la rédaction des plans CLIMSNOW, une personne qui fait partie de l'organisme Alpes Sentinelles. Christopher cherche à compléter les intervenants en y ajoutant un géologue pour parler de l'ophiolite de Chamrousse.

L'OSUG pourrait potentiellement devenir un partenaire de la station, notamment pour appuyer le dossier d'ouverture des retenues colinéaires à la baignade auprès de la préfecture avec un point de vue scientifique. Il serait intéressant de proposer à l'OSUG de venir visiter les retenues colinéaires pour mieux leur expliquer le contexte actuel. Aujourd'hui les retenues colinéaires et leur utilisation est un sujet clivant au niveau national, on va avoir du mal à avancer tant que politiquement il y a un problème. Pour présenter les démarches de transition de la station il pourrait être envisageable de faire un Educ tour à l'OSUG.

L'ADHEC a lancé un projet d'étude pour la création d'un plan d'eau. Elle a pu voir un fonctionnement avec un système de phytoépuration qui semble très prometteur. Il est possible de prendre exemple avec ce qui est fait à Lans en Vercors où il y a un jeu d'eau très accessible à proximité d'une retenue colinéaire en cycle fermé.

Quelques autres actualités de l'OT :

Les murs d'escalade permanents seront installés en septembre normalement, le mur mobile sera là cet été.

L'application GEODEZIC sera mise en place d'ici le 1 juillet. Elle permet aux touristes de bénéficier d'une offre de 5 parcours à thématiques dont 2 environnementales. Un basé sur la faune à la Croix, un basé sur la flore à l'Arselle.

Un travail sur l'inclusion des personnes en situation de handicap sera lancé cet été. Plusieurs projets : mise à disposition de joëlettes, mise en place d'un menu en braille dans l'ensemble des restaurants. Un festival verra le jour en 2026 sur la thématique de l'Alzheimer. Une action avec le Secours populaire est en planification : proposer à 200 familles en situation précaire de venir visiter Chamrousse. Une nouvelle société de nettoyage au chalet des cimes a été embauchée, elle utilise uniquement des produits biodégradables.

Cet été pas de course de côte, ni de montée historique.

Cet hiver, un animateur de l'OT a proposé une animation nature qui a extrêmement bien marché. La régie va instaurer une « Team Safety » qui sera composée de 3-4 pisteurs qui feront des interventions auprès des touristes pour réexpliquer les bons comportements à adopter en montagne (avalanches, déchets...)

4. Surveillance de l'ENS

Le garde vert sera présent sur l'ENS du 16 juin au 14 septembre. C'est la même personne qu'en 2024. Deux passages sont prévus avec la gendarmerie : 1 en juillet, 1 en août. Le policier municipal de Chamrousse souhaite prendre le temps d'accompagner de façon plus régulière le garde vert sur le terrain, afin d'aider le garde vert en mettant des amendes.

5. Convention avec le centre équestre sur la tourbière de l'Arselle

Aujourd'hui la convention avec le centre équestre n'est toujours pas signée (**UPDATE du 20/06, le centre équestre ne viendra pas cette année, mais ne ferme pas la porte à revenir l'année prochaine**). La signature de la convention impliquera l'achat de matériel supplémentaire, ainsi que la formation des agents du centre équestre sur la gestion d'une tourbière en tant que pâturage.

6. Communication sur la tourbière

Les grands panneaux d'accueil doivent être remis en place en ce début d'été. La mare pédagogique de l'Arselle à proximité des caillebotis va être dotée de panneaux explicatifs fournis par la LPO. Et suite à la dégradation de certains panneaux de prévention, un rachat de matériel est en cours. Le bureau des guides propose de mettre des piquets avec les pictogrammes sur des secteurs clefs (au niveau du lac et avant les tourbières de l'aval). Cependant ces piquets indiquent l'entrée d'un ENS, à voir avec le département s'ils sont ok avec cette proposition.

7. Retrait des espèces piscicoles du lac Achard

C'est une action qui était prévue dans le plan de gestion 2021-2025 de l'ENS. La mise en place de cette action semble compromise, car même les Bureaux d'études contactés pour un devis ne souhaitent pas donner suite à ce projet car il est trop ambitieux. Le CEN propose de néanmoins démarrer le travail doucement en effectuant des prélèvements réguliers. Cependant il est important de souligner que ces prélèvements impliquent de grosses démarches auprès de la DDT et de l'OFB. La création d'un événement de nettoyage de poissons ponctuel et ouvert au public (concours de pêche, etc...), pourrait permettre de rendre ce nettoyage ludique, et il permettra d'impliquer le grand public dans la gestion de l'ENS.

8. Vigilance sur la pinède crochet-cembros autour du lac Achard

L'ADHEC souhaite faire remarquer que l'étude des habitats forestiers de 2024 mettait en lumière la fragilité de la pinède autour du lac Achard. Pas de besoin spécifique de panneaux, mais il faudra porter une attention particulière à son évolution dans le temps.

9. Balisage sentier pédestre

L'achat de 15 plaquettes pour le balisage a été réalisé auprès de l'entreprise Pic-bois. Elles doivent servir pour l'itinéraire Recoin-La Croix. Mais aussi pour la liaison du TS Berangère avec le lac Achard, ou encore l'itinéraire qui mène à l'espace panoramique de Belledonne depuis la passerelle himalayenne.

Concernant le sentier pédestre à Roche, il ne faut plus passer sur le chemin rural, à cause des conflits d'usage avec les 4x4 de la régie, et autres véhicules de chantier. Il serait bien de le faire partir des écrans pour laisser le lac de la lauze tranquille.

10. Préservation des zones fragiles qui se dégradent : lac de l'Infernet, zone après la passerelle himalayenne

Pour le secteur de l'Infernet, les places de feux au niveau du lac ont été nettoyé avec l'aide de la médiatrice pastorale fin septembre. Il est rappelé que l'Infernet fait partie de l'arrêté municipal, et que les réglementations sont les mêmes que sur l'ENS. Le garde vert veille aussi sur ce secteur l'été.

Les RM vont retravailler l'accès à la passerelle un peu raide, afin de reprendre le chemin pour pouvoir adoucir la pente.

Pour le sommet de la Croix, les travaux TDF seront présents jusqu'à fin octobre. Il n'y aura pas de blocage pour l'accès au rooftop, mais l'équipement de la tyrolienne se fera au poste de secours.

11. Mise en place d'un plan d'ouverture de milieu par l'ACCA de Chamrousse

L'ACCA se propose de mettre en place un plan de réouverture de milieu pour la préservation de l'habitat du Tetra-Lyre. L'idée serait de continuer le travail au-dessus de l'INDIVI et de la piste de l'ours. L'ouverture de milieu de l'année dernière est suffisante, mais c'est un complément sur des petits secteurs qui seront fait manuellement. C'est une corvée de quelques demi-journées par an.

La fermeture du sentier du milieu sera faite avec des troncs d'épicéa.

12. Les projets pour 2025-26

- Mise en place d'une avancée et de barrière, ainsi que des panneaux pédagogiques au niveau de la mare accessible au public de l'Arselle. Instauration d'un protocole de suivi MareXplore avec la LPO.
- Lancement d'une chasse au trésor avec l'application GEODEZIC. 2 parcours seront exclusivement dédiés à la thématique environnement (secteur de la Croix et de l'Arselle).
- Reprise en main des réseaux-sociaux (Fb, Insta..) pour maximiser la communication sur les actions et les suivis naturalistes ainsi que les animations de la MPE.
- Réflexion pour la rédaction du nouveau plan de gestion (2027-2037) avec le département.
- Chamrousse Propre est reporté à la fin de l'été.
- Les travaux de l'agrandissement de la cabane de l'Infernet ont débuté dans le cadre du PPT de Belledonne.
- De nouveaux itinéraires de VTTAE ont été créés, en simplifiant ceux déjà présents. Le grillageage des caillebotis pour éviter les glissages quand les planches sont humides est en prévisions pour cet été.
- Lancement d'une campagne d'observation du piétinement de la végétation via l'outil Murmuration sur les secteurs du Lac Achard et des Lacs Roberts.

13. Autres :

La commune de Revel a interdit l'ensemble de ses lacs à la baignade. A Chamrousse, étendre l'interdiction de baignade aux lacs Roberts reste compliqué de par sa situation géographique.

Espace Vertical à fait un don de cordes pour pouvoir compenser les vols faits sur l'ENS.

Ketty regrette que la tourbe extraite pour les mares soit entreposée sur le bord du chemin.

Le projet de démontage du TK de l'Arselle est en réflexion. La régie doit voir la législation.

Le départ de la luge est réglé. La mise en place d'un tunnel permet d'avoir une meilleure pente.

Les matelas rouges autour des pylônes doivent rester l'été pour des raisons de sécurité.

L'OT travaille sur la mise en lumière de la dernière portion du GR738, jusqu'à Vizille. L'objectif est de faire plus de communication, notamment sur la faune et la flore, avec le soutien du GV.

Pour le chemin intermédiaire, il serait bien de la faire sortir des cartes IGN.

Pas de promotion du quad sur le clip été, car il n'y a pas de prestataires proposant du quad cet été.

Fin 19h15